



**Collectif Anti-Nuisances L2  
(CAN L2)**  
Les Cèdres de Préalaye entrée A  
30, tr. des 4 chemins de Montolivet  
13012 Marseille

Site Internet : [anti.nuisances.l2.free.fr](http://anti.nuisances.l2.free.fr)  
e-mail : [anti.nuisances.l2@gmail.com](mailto:anti.nuisances.l2@gmail.com)

N réf : BDO – 2016 09 19

**Mme Ségolène Royal**  
Ministère de l'Écologie, du Développement  
Durable et de l'Énergie  
246 Bd Saint Germain  
75007 PARIS

Marseille le 19 septembre 2016

Objet : Validation des études AIR et BRUIT de l'Autoroute A507 (L2) – Attente réponse à notre courrier du 02 juin 2016.

Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie,

Nous déplorons de ne pas avoir reçu de réponse à notre courrier du 02 juin 2016 au sujet de la validation par l'Etat des études AIR et BRUIT conduites par la SRL2 dans le cadre de son Contrat de PPP pour la réalisation de l'autoroute urbaine marseillaise A507.

Aussi, permettez-nous de réitérer notre demande d'être tenu informé des évolutions à ce sujet.

Lorsque les dites études Air et Bruit de la SRL2 seront estimées par vous satisfaisantes et donc validées, nous souhaiterions qu'une copie sous format numérique nous soit transmise.

En vous remerciant du soutien que vous pourrez apporter aux représentants de la Société Civile que nous sommes et ainsi agir davantage à la préservation de la santé publique et de l'environnement.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Richard HARDOUIN  
Président

Bernard DONADIO  
Secrétaire